

Afin d'éviter toute modification d'un rapport Autoviza® original, il est rappelé que l'impression éventuelle de cet écran ou sa transmission par email à un tiers n'a aucune valeur et ne constitue pas un rapport Autoviza®. Seul constitue un rapport Autoviza® garanti conforme aux données existantes relevées pour le véhicule un rapport en version html affiché à l'écran en temps réel sur le site autoviza.fr à la suite d'un clic sur un lien sécurisé.



FORD WELCOME
136 000 Km



Synthèse du véhicule



4 propriétaires à la date du rapport.

Par conséquent, si vous décidez de l'acquérir, vous en deviendrez son **5ème propriétaire**.



Contrôle de l'existence du véhicule.

L'immatriculation fournie par le vendeur correspond bien à celle d'un véhicule enregistré dans le parc automobile français.



2 relevés kilométriques disponibles.

L'ensemble des relevés disponibles (en provenance de contrôles techniques, de réparation/maintenance, d'expertises ou d'annonces de ventes) pour ce véhicule est de 2.



Aucune opération atypique détectée .

Aucune opération atypique (import, sortie de parc et retour au parc) détectée.



Vérification des usages professionnels



Conformément au Code de la consommation, le vendeur a une obligation de transparence sur l'historique du véhicule.

[Lire la suite](#)



Location courte-durée

Non détecté



Démonstration

Non détecté



Auto-école

Non détecté



Taxi/VTC

Non détecté



Administratif

Non détecté



Autre

Usage détecté

Pourquoi un usage "Autre" a-t-il été détecté ?

Cette catégorie regroupe tous les véhicules ayant appartenu à une entité professionnelle (société, administration, association) dont l'activité principale ne correspond pas aux catégories spécifiques listées ci-contre.

L'usage est donc mixte et non catégorisé : il peut s'agir aussi bien d'un véhicule de fonction, d'un véhicule de service, que d'une activité de location proposée par une enseigne généraliste.



Historique du véhicule



2026, juin 136 000 km

Mise à jour du kilométrage

Wikicampers

4

2024, juin

Changement de titulaire

Département
Morbihan (56)



* Lorsque ces données sont disponibles auprès des partenaires d'Autoviza®.

Partenaires Autoviza®



A propos des données du rapport Autoviza®

Propriétaires et nombre de mains administratif

Important : un propriétaire au sens d'Autoviza® n'est pas un conducteur, mais le titulaire de la carte grise.

Par exemple, si un véhicule a été acheté en crédit-bail, il arrive que son conducteur rachète le véhicule au bout de la période initiale de location. Ceci se traduit administrativement par un changement de propriétaire, donc une augmentation du nombre de mains administratif, alors que le véhicule a toujours été conduit par la même personne. Ou encore, si un véhicule a été acheté via un mandataire, la revente par le mandataire du véhicule neuf à son premier utilisateur se traduit par un premier changement de propriétaire alors que le véhicule n'a pas encore été conduit.

Données courantes sur la vie du véhicule

Données relevées à l'occasion de mises en ventes, contrôles techniques, entretien/réparations, expertises, etc. : seules les informations provenant de partenaires Autoviza® sont présentes, lorsqu'elles sont disponibles. Le véhicule peut avoir fait l'objet d'autres opérations auprès d'entités non partenaires Autoviza®; ces opérations n'apparaîtront alors pas.

Exclusion expresse de garantie

Les données présentes dans les rapports Autoviza® proviennent de multiples bases de données, dont certaines peuvent contenir des données déclaratives ou encore saisies manuellement. Par conséquent, même si l'ensemble des données rassemblées a pour objet de construire l'image la plus fidèle possible de l'historique du véhicule, l'exactitude ou la présence de la totalité des données intéressant le rapport ne peut être garantie. Autoviza® décline donc toute responsabilité pour toute conséquence de tout ordre liée à l'absence, l'imprécision ou à l'inexactitude éventuelle de telle ou telle donnée d'un rapport. Au cas où cette responsabilité viendrait à être reconnue, en aucun cas elle ne saurait excéder le montant du prix TTC payé pour l'acquisition du rapport concerné. Autoviza® est une marque déposée de New General Company, RC Paris 522 869 890.